

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Architecture et art contemporain au Japon à l'occasion de l'Exposition universelle d'Osaka et de la Triennale de Setouchi

Le Wabi-sabi ou l'art de l'imperfection au Japon

Du 01 octobre au 12 octobre 2025

Votre voyage en quelques mots

« Je ne crois pas que l'architecture doit parler trop. Elle doit rester silencieuse et laisser la nature parler directement au travers du soleil et du vent. » Tadao Ando

Le Japon est célèbre pour ses pratiques et formes artistiques traditionnelles, nées de siècles d'histoire et d'influences diverses. Mais la fin de l'isolationnisme et les profondes mutations sociales qui ont succédé aux bouleversements du XXe siècle, ont également entraîné de grandes évolutions, tant au niveau de l'esthétique que de la démarche artistique et créatrice. L'architecture et l'art contemporain japonais taillent aujourd'hui une belle part de la scène internationale. Ce voyage vous entraînera dans un univers parfois fait d'audace et d'excentricité, parfois de sobriété et de lumière, souvent inspiré des traditions. Découvrez les réalisations de Tadao Ando, « l'architecte de l'invisible » ; participez à la Triennale de Setouchi, festival renommé rassemblant des œuvres contemporaines d'une grande diversité et de superbes paysages ruraux sur ses trois « îles-concept » ; vivez l'Exposition universelle d'Osaka – pour « concevoir la société du futur et imaginer notre vie de demain »... Suspendu sur le fil qui ondule entre l'ancien et le nouveau, votre voyage vous dévoilera les multiples visages d'un Japon fait d'équilibre, d'harmonie et de bienheureuses imperfections.

Les points forts

- les plus célèbres œuvres de l'architecte Tadao Ando
- l'un des plus beaux jardins du Japon : le jardin Ritsurin à Takamatsu
- la participation à la Triennale de Setouchi avec la découverte de trois des "îles artistiques" : Naoshima, Teshima et Inujima
- deux jours à Kyoto
- le musée Miho, œuvre de l'architecte sino-américain, I. M. Pei
- une journée pour profiter de l'Exposition universelle à Osaka.

Votre conférencière



Solveig Placier

Derrière les façades de monuments et les vitrines de musées se cachent mille histoires d'hommes et de femmes : Solveig Placier l'a bien compris. C'est peut-être ses cours en anthropologie ou sa lecture de Lévi-Strauss qui lui ont donné le goût de l'autre, en plus de son tropisme pour l'Art développé à l'École du Louvre. Ainsi, en Allemagne et au Japon par exemple, elle saura littéralement faire vivre un château bavarois du XIXe siècle ou un paravent de l'ère Meiji. L'humain est pour elle un trait d'union et Solveig Placier étire ce fil en créant des ponts entre les civilisations. Avec elle, vous débattrez sûrement de cinéma français avec des Japonais en savourant des gyoza dans une izakaya !

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Osaka

Envol pour **Osaka** sur compagnie régulière.

Nuit en vol.

Journée 2

Kobe ou "la porte des esprits"

A notre arrivée au Japon, nous nous rendrons à **Kobe**, l'un des premiers ports japonais, en 1853, à accepter l'arrivée de bateaux étrangers. Ce sont ces échanges commerciaux avec l'Occident qui sortirent le Japon de l'isolement, "sakoku", dans lequel il s'était maintenu durant des siècles.

Dîner libre. Nuit à Kobe.

Journée 3

Kobe : quartier Kitano et deux œuvres de Tadao Ando, Takamatsu

(Environ 160 km)

Ce matin, nous nous rendrons dans le **quartier de Kitano** pour une agréable promenade. Lorsque Kobe fut désignée comme l'un des grands ports internationaux, au début de la période Meiji, de riches négociants étrangers et des diplomates construisirent leurs demeures dans ce quartier. Certaines de ces maisons (ijin-kan), bâtiments de pierre et de bardeaux, de style gothique victorien, sont ouvertes au public. Puis, nous nous rendrons au **musée préfectoral d'art du Hyōgo**. Cet écrin de béton, **œuvre majeure de l'architecte Tadao Ando**, impressionne par son architecture moderne et renferme de nombreuses œuvres d'artistes japonais et étrangers. La mer juste en face du bâtiment et la lumière naturelle qui éclaire certaine partie du musée souligne la beauté de son architecture.

Déjeuner au restaurant.

Nous poursuivrons notre découverte de la ville par le **musée maritime de Kobe**. ce bâtiment à la structure de verre surmontée d'un toit en forme de bateau abrite des objets qui illustrent les activités portuaires de la ville. Puis, c'est au sommet du **mont Rokko** que nous découvrirons une autre œuvre majeure de Tadao Ando, sublimée par son environnement naturel : **la chapelle du vent**. (visite extérieure) Enfin, nous prendrons la route pour **Takamatsu**.

Dîner libre. Nuit à Takamatsu.

Journée 4

Participation à la Triennale de Setouchi : île de Naoshima, Takamatsu

A ce jour, le programme de la Triennale de Setouchi n'est pas encore publié.

Coincée entre les îles d'Honshu et de Shikoku, la mer intérieure de Seto abrite des centaines de petites îles dont certaines servent désormais de cadre idéal pour la tenue du **festival d'art international de Setouchi ou "Triennale de Setouchi"**.

Nous rejoindrons, à bord d'un ferry, **l'île de Naoshima** pour une journée qui nous permettra de découvrir l'art moderne exposé en plein air et fondé sur une esthétique de l'eau, de l'air et du bois grâce à l'architecte Tadao Ando. Nous visiterons en particulier le **Chichu Art Museum** qui présente des œuvres, allant de Monet à l'artiste contemporain américain James Turrell (dont l'œuvre est basé sur la lumière), et également **l'Art House Project** qui expose sept maisons d'architecture moderne réparties autour du port de Honmura. Nous nous promènerons également dans le **parc de la Benesse House** où nous pourrions admirer les installations colorées de Niki de Saint Phalle mais également *la Kabocha ou citrouille jaune* de Yayoi Kusama, le symbole officiel de l'île.

Déjeuner au cours des visites.

Dîner libre. Nuit à Takamatsu.

Journée 5

Participation à la Triennale de Setouchi : îles de Teshima et d'Inujima, Takamatsu

A ce jour, le programme de la Triennale de Setouchi n'est pas encore publié.

Cette journée sera dédiée à deux autres îles "artistiques" participant à la Triennale de Setouchi : les **îles de Teshima et d'Inujima**. Sur **l'île de Teshima**, après avoir effectué une promenade artistique et découvert quelques unes de ses "installations", nous visiterons le **musée d'art de Teshima**. Ce musée à l'architecture originale et organique, abrite une unique œuvre, créée par l'artiste japonaise Rei Naito et baptisée *Matrix*. Puis, sur **l'île d'Inujima**, nous découvrirons son **musée d'art**, établi sur les ruines d'une ancienne raffinerie de cuivre. L'architecture extérieure du musée concilie avec justesse la nature, l'art contemporain et les vestiges industriels formés par un dédale de murs et de cheminées en briques rouges.

Déjeuner au cours des visites.

Dîner libre. Nuit à Takamatsu.

Journée 6

Takamatsu : jardin Ritsurin et Shikoku Mura dont une œuvre de Tadao Ando, Kyoto

(Environ 240 km)

Le **jardin Ritsurin** est l'un des jardins les plus réputés et les plus vastes du Japon. Ikoma Takatoshi, seigneur de Takamatsu, débuta sa construction en 1625. Situé au pied d'une colline, le mont Shiun, à l'intérieur des terres, il se trouvait en fait à cette époque à l'extérieur de la cité, à l'opposé même du château fortifié de la famille seigneuriale, château qui dominait le port de la mer de Takamatsu. Il servait de résidence secondaire, de lieu de délasserment pour le seigneur et ses proches. Les successeurs de Ikoma Takatoshi continuèrent à l'embellir et à l'agrandir jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. A cette époque, le parc s'étendait sur 78 hectares et comprenait une résidence pour les seigneurs qui avaient également fait édifier, ça et là, quelques pavillons de thé. Le jardin fut ouvert au public en 1875. Puis nous visiterons **le village-musée de Shikoku Mura**, qui rassemble des maisons et bâtiments traditionnels datant de l'ère d'Edo à l'ère Taishô mais également un musée d'art dont le bâtiment a été conçu par **Tadao Ando**.

Déjeuner au restaurant.

Dans l'après-midi, nous prendrons la route pour **Kyoto**.

Dîner libre. Nuit à Kyoto.

Journée 7

Kyoto : pavillon d'argent et chemin de la philosophie, Kiyomizu-dera et quartier de Gion

Kyoto, l'ancienne Heian-kyô, fut la deuxième capitale impériale du Japon. Fondée en 794, elle amorça l'une des périodes les plus brillantes de l'histoire japonaise. Une époque de culture raffinée, élégante, précieuse, éminemment aristocratique, qui vit l'essor de la littérature japonaise : poésies, journaux et même romans. La période de Heian prit fin en 1185. Le pouvoir politique passa alors aux mains des guerriers. Kyoto demeura néanmoins la résidence de l'empereur et donc la capitale officielle jusqu'en 1868. A cette date, et pour marquer l'entrée du Japon dans l'ère moderne, l'empereur transféra la capitale à Tokyo. Kyoto est, aux yeux des Japonais, l'écrin préservant les arts traditionnels des vicissitudes de l'histoire. C'est la ville qui compte le plus grand nombre de Trésors nationaux, notamment dans les domaines de l'architecture et de l'art du jardin.

Le **Ginkaku-ji** ou "**temple du Pavillon d'argent**", que nous visiterons, fut construit par le huitième shogun Ashikaga Yoshimasa, à la fin du XVe siècle. Esthète à l'instar de son grand-père Yoshimisu, patron des arts, il voulut lui aussi édifier un pavillon aussi resplendissant que celui de son aïeul. Nous nous promènerons ensuite le long du **chemin de la philosophie**, ainsi nommé car les moines des temples environnants viennent y méditer depuis des siècles, puis dans les **rues Ishibe-Koji et Sannenzaka** dont les bâtiments évoquent l'atmosphère paisible de l'ancienne Kyoto.

Déjeuner au restaurant.

Véritable symbole de la ville, le **temple Kiyomizu** dont le nom signifie "temple de l'eau claire" est célèbre pour son bâtiment principal dont la véranda (butai) repose en équilibre sur cent trente-neuf pilotis et offre une superbe vue sur toute la ville. En fin de journée, peut-être aurons nous l'occasion de croiser des geishas dans le **quartier de Gion**. Les geishas sont des artistes professionnelles : la connaissance des arts traditionnels, la répartie verbale brillante et la capacité à garder un secret leur permettent de gagner le respect et parfois l'amour de leurs clients nantis, et souvent influents. Cette profession, qui remonte au XVIIe siècle, est actuellement en déclin.

Dîner libre. Nuit à Kyoto.

Journée 8

Lac Biwa : torii Shirahige-jinja, château d'Hikone et musée Miho, Kyoto

(Environ 230 km)

Ce matin, nous prendrons la route pour le **lac Biwa**. Constellé d'îlots, il est baptisé du nom d'un instrument de musique dont il évoque la forme. Au XVe siècle, on qualifiait ses points d'intérêt de "huit vues d'Omi". Les rives du lac s'ornent de temples, de sanctuaires et du **Shirahige-jinja, un torii (portique shinto) vermillon planté dans la mer**. Nous visiterons le **château d'Hikone**, édifié au XVIIe siècle, d'où nous bénéficierons, depuis le haut de son donjon, d'une superbe perspective sur le lac.

Déjeuner.

Cet après-midi, nous rendrons au **musée Miho**, perdu dans les montagnes de Shigaraki au centre du Japon, est dû à une fondation privée japonaise. La fondatrice, Mihoko Koyama, avait aux cours des ans rassemblé une riche collection d'ustensiles liés à la cérémonie du thé. Enrichie plus tard d'œuvres d'arts les plus diverses, elle décida de créer un musée en pleine nature, au milieu des montagnes du centre du Japon et en confia la réalisation au **célèbre architecte sino-américain, I. M. Pei**. Le musée, achevé en 1996, se compose essentiellement de deux parties bien distinctes. Une aile nord qui abrite des œuvres d'art japonaises, et une aile sud dans laquelle a été rassemblée une collection assez hétérogène qui va de l'art égyptien à celui de la Chine.

Dîner libre. Nuit à Kyoto.

Journée 9

Kyoto : le pavillon d'or, le Ryôan-ji et son jardin sec, la villa Murin-an

Ce matin, nous nous rendrons au **Kinkaku-ji** ou "**Pavillon d'or**." Ce fut, à la fin du XIVe siècle, la résidence du troisième shogun de la famille Ashikaga, laquelle gouverna le Japon du XIVe au XVIe siècle. Esthète raffiné, le shogun Ashikaga Yoshimitsu fit construire au bord d'un étang un somptueux pavillon de réception. Edifié sur trois étages, chacun d'un style différent, ses deux étages supérieurs furent recouverts de feuilles d'or. Le pavillon doré se mirait ainsi dans les eaux de l'étang parsemé de roches et d'îlots boisés de pin. Le merveilleux pavillon d'or, unique vestige intact au XXe siècle de ce que fut la résidence du shogun Yoshimitsu, donna au temple son surnom familial. Nous gagnerons ensuite le **Ryôan-ji**, un temple appartenant à la secte bouddhique zen. Il est situé dans les faubourgs nord-ouest de la ville de Kyoto, dans un écrin de montagnes boisées. Le temple fut fondé au XVe siècle. Il est surtout réputé pour son **jardin "sec"**, considéré comme le plus caractéristique et le plus équilibré du genre, qui a laissé et laisse encore des générations de visiteurs recueillis dans une contemplation silencieuse à la recherche d'un message abstrait que dissimulerait l'agencement immuable des graviers et des roches du jardin.

Déjeuner au restaurant.

Cet après-midi, nous nous rendrons à la **villa Murin-an** qui renferme un jardin japonais typique de la période Meiji dont un jardin de mousse contenant plus de cinquante espèces différentes. Cette villa reste l'un des trésors cachés de Kyoto et nous permettra d'admirer un paysage empreint de douceur et de poésie.

Dîner libre. Nuit à Kyoto.

Journée 10

Osaka : journée libre à l'Exposition universelle d'Osaka

(Transferts en autocar)

Cette journée sera dédiée à la découverte de l'**Exposition universelle**, sur le thème "**Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain.**"

L'ambition de cette Exposition universelle 2025 est d'être un laboratoire international d'expertises et d'innovations pour construire la société de demain autour des Objectifs de Développement Durable. L'Exposition s'étalera sur plus de 155 hectares, sur Yumeshima Island, une île artificielle localisée dans la baie d'Osaka. La zone consacrée aux pavillons nationaux (Pavillon world) sera divisée en trois sous-ensembles thématiques :

- sauver des vies,
- inspirer des vies,
- connecter des vies.

Déjeuner libre en cours de visite.

Dîner libre. Nuit à Osaka.

Journée 11

Osaka : le musée des Céramiques orientales, Umeda Sky Building et déjeuner dans la rue Dotonbori, vol pour Paris

Ce matin, nous visiterons le **musée des Céramiques orientales** qui renferme l'une des plus belles collections au monde de céramiques chinoises, coréennes et japonaises. Nous nous rendrons ensuite dans le **quartier d'Umeda** où, depuis l'observatoire du Jardin flottant, nous bénéficierons d'un panorama sur la ville et le port. Cette structure futuriste chevauche les deux tours de l'Umeda Sky Building conçu par Hara Hiroshi. Nous nous rendrons ensuite dans l'un des nombreux restaurants de la trépidante **rue Dotonbori**, symbole de la réputation de la ville en matière culinaire et festive, pour *déjeuner*.

Transfert à l'aéroport et envol pour Paris.

Journée 12

Paris

*Arrivée à **Paris**.*

Départ du 01 octobre au 12 octobre 2025 (12 jours / 10 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 5 890 € / pers.
Chambre individuelle	À partir de 6 980 € / pers.

Taxes aériennes au 30 octobre 2024, comprises dans le prix : 295 € dont 85 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 170 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière Air France

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 01/10/2025 - 13:30	Osaka - Kansai 02/10/2025 - 09:25	AF292
Osaka - Kansai 12/10/2025 - 12:00	Amsterdam 12/10/2025 - 19:15	KL868
Amsterdam 12/10/2025 - 20:20	Paris - Charles de Gaulle 12/10/2025 - 21:50	AF1441

Compagnies aériennes alternatives : Lufthansa, Eva Air, Japan Airlines

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis

Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous

nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols internationaux en classe économique (option classe Premium ou Affaire sur demande - nous consulter)
- les taxes d'aéroport
- les repas comme indiqués dans le programme, hors boissons
- l'hébergement en hôtels 3* et 4* (normes locales) avec les petits déjeuners
- les trajets en autocar privés
- l'entrée à l'Exposition universelle d'Osaka
- l'accompagnement culturel du conférencier Intermèdes et d'un guide local anglophone
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- l'option classe Premium ou Affaire
- les repas mentionnés libres, les boissons
- le port des bagages
- les dépenses d'ordre personnel
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- TAKAMATSU - J R Clement Takamatsu 4★
<http://www.jrhotelgroup.com/en/142.html>
- OSAKA - Citadines Namba Osaka 4★
<https://www.discoverasr.com/en/citadines/japan/citadines-namba-osaka>
- KYOTO - Mitsui Garden Kyoto Shijo 4★
<https://www.gardenhotels.co.jp/kyoto-shijo/eng/>
- KOBE - Hôtel THE ROYAL PARK CANVAS KOBE SANNOMIYA 4★
<https://www.royalparks.co.jp/en/canvas/kobesannomiya/>

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Japon

Formalités pour les ressortissants français :

- un passeport en cours de validité est nécessaire (et valide jusqu'à la date du retour) pour entrer au Japon.

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade du Japon - 7, avenue Hoche 75008 Paris - Tel : 01.48.88.62.00 - Site web : <http://www.fr.emb-japan.go.jp>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Décalage horaire : en hiver, 8 heures en plus par rapport à la France. Quand il est midi à Paris, il est 20 h à Tokyo. En été, 7 heures en plus.

Climat : en hiver, le temps est sec et ensoleillé, et la température descend rarement en-dessous de zéro. En été, c'est le début de la saison des pluies, qui dure environ trois semaines, suivie d'une période très chaude et humide. La température varie entre 20°C (Sapporo) et 30°C (Nara), selon la ville en été, et de 3 à 18°C en hiver. Les saisons idéales sont le printemps et l'automne.

Change : la monnaie est le Yen japonais. Vous pourrez changer vos euros sur place après la douane à l'aéroport, ou au départ de France. Les retraits avec les cartes de crédit ne sont possibles que dans les bureaux de poste (ouverts du lundi au vendredi). A titre indicatif : 1€ = 156 YEN (février 2025).

Bon à savoir : un voyage au Japon nécessite une bonne condition physique car certains sites comportent beaucoup de marches.

Train Shinkansen : les espaces de rangement disponibles dans les trains Shinkansen sont insuffisants. Pour cette raison, vos bagages seront pris en charge par une société de transport et livrés le lendemain à votre hôtel (prise en charge d'un grand bagage par personne). Il faut prévoir un petit sac avec le nécessaire pour la nuit.

Hôtels : dans certains établissements les chambres doubles peuvent être petites (entre 17 et 25 mètres carrés). Les chambres individuelles possèdent souvent un lit pour une personne et peuvent être encore plus petites (entre 13 et 19 mètres carrés).

Us et coutumes : les Japonais sont extrêmement courtois, très ancrés dans leurs traditions. A table, évitez de planter vos baguettes dans le bol de riz à la fin d'un repas, c'est signe de mort. De même qu'il est préférable de sortir de table pour se moucher.

En outre, sachez que les Japonais sont sensibles aux gestes amicaux. On se salue en permanence, pour cela, on s'incline, les mains contre les cuisses, et souvent plusieurs fois. **Veillez noter qu'il est obligatoire de se déchausser sur certains sites.**

Pourboires : le pourboire ne faisait pas partie des usages, mais depuis peu les guides et chauffeurs apprécient cette forme de remerciement. Lorsque vous êtes satisfait, prévoyez un budget d'au moins 5 euros pour les guides et 3 euros pour les chauffeurs par jour et par personne.

Photographie : il est interdit de photographier certaines œuvres, notamment les sculptures bouddhiques, du fait de leur caractère religieux.

Electricité : le courant électrique a une tension de 100 volts au Japon. Munissez-vous d'un adaptateur universel pour brancher vos petits appareils.

Téléphone : pour appeler depuis la France vers le Japon, composez le 00 81 puis le n° d'appel. Pour appeler la France depuis le Japon, composer 00 33 puis les 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le zéro initial). Il est possible de téléphoner directement à partir des téléphones publics sur lesquels est inscrit "International and Domestic Telephone " avec des pièces de 100 yens et des télécartes, mais peu de téléphones publics acceptent la télécarte prépayée pour des communications

internationales. On peut téléphoner à l'étranger en utilisant une compagnie téléphonique. Nous vous conseillons de confirmer les tarifs et les systèmes qui sont différents et qui varient auprès de chaque compagnie de téléphone.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermedes](http://Intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermedes](http://Intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.